CALCUL DES PLANCHERS

Les dalles ou Hourdis sont des élements plans, d'epaisseur faible par rapport aux autres dimensions chargées perpenduculairement à leur plan moyen.

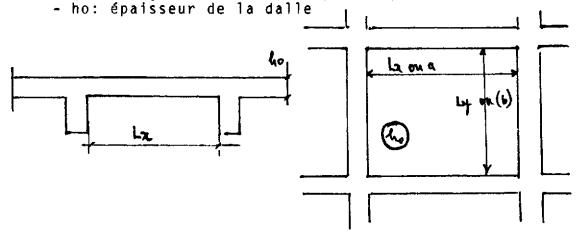
I Dalles <u>rectangulaires</u> articulées <u>sur leur contour</u>

1) Notation

- portées entre nus des appuis petits côté lx (ou a) grand côté ly (ou b)
- rapport du petit côté au grand côté

$$\rho = \frac{Lx}{Ly} \left(m \frac{a}{b} \right)$$

- moment au centre du panneau pour une bande de dalle de largeur unité
 - Dans la direction Lx (ou a): Mx (ou Ma)
 Dans la direction Ly (ou b) My (ou Mb)
- q : charge uniformement répartie par unité de surface



2) Moments sous l'effet de charge infolmement repartie

a) <u>Cas ou</u> **?** < 0,40

Dans ce cas, les moments dans le sens de la plus grande portée sont faibles, on peut les négliger et admettre dans le cas n'une charge repartie que la dalle ne porte que dans une seule direction, celle de la plus petite portée Lx.

On calcule donc le moment maximun Mx et l'effort tranchant Tx comme s'il s'agit d'une poutre de largeur unité et de portée lx

b) Cas ou 0,4. $\emptyset \leqslant 1$

En ce cas, il faut tenir compte du fait que la dalle porte dans les 2 directions et calculer les moments Mx et My qui agissent par bande de largeur unité dans les 2 directions Lx et ly au centre du panneau

Les moments flechissants developpés au centre du panneau ont pour expression

a) dans le sens de la petite PORTEE Lx
$$M_{\lambda} = F_{\lambda} \times 9 \times F_{\lambda}$$

b) dans le sens de la grande portée Ly

Les valeurs des coefficients
$$Px = \frac{Hx}{9 \ln x}$$
 et $y = \frac{Hy}{Hx}$

Sont données en fonction du rapport $q = \frac{Lx}{Ly}$ par le tableau des valeurs numérique ci-après.

P = 12	V = 0 (E.L.U)		V = 0,20 (E.L.S)	
	12: Hx/9 in	14 = H2 H2	发	tu
0,40	0,110	0,25	0,112	0,293
0,45	0,102	0,25	0,105	0,333
0,50	0,095	0,25	0,098	0,373
0,55	0,088	0,25	0,092	0,420
0,60	0,081	0,305	0,086	0,476
0,65	0,0745	0,369	0,08	0,530
0,70	0,068	0,436	0,074	0,585
0,75	0,062	0,509	0,0685	0,643
0,80	0,056	0,595	0,063	0,710
0,85	0,051	0,685	0,058	0,778
0,90	0,046	0,778	0,053	0,846
0,95	0,041	0,887	0,048	0,923
1.00	0,037	1.00	0,044	1.00

3°) EFFORTS TRANCHANTS:

L'effort tranchant est maximal au milieu du grand côté du panneau rectangulaire, on peut utiliser pour le calculer l'expression approchée :

$$Ty = \frac{q}{Lx + 2Ly}$$

: effort tranchant par unité de largeur de la dalle

Au milieu du petit côté, l'effort tranchant vaut

$$Tx = \frac{9}{3Ly}$$

Repuliation thes changes bu= 2 la -> 0,941/. ly = 9 - Sur les ses fonts // à ly (parts recondaine) P: 1+p4 × 2 - sur les poutre 1/2 Lx (poutre pi-cipils) p. - 14 2 En le fin contene les days trasmiss par une delle anx poutes fur la bordent, on admet géneraliser esté de sifférier le colorels, le le charge Uniformement répartie pe se descompose de la manière Salvante : 2 vec l'= y

II - Dalles sur appuis continus

1) Domaine d'application

Les préscriptions qui suivent s'appliquent aux dalles, autres que les poutre-dalles, dont les appuis sont constitues, soit par des élements continus avec lesquelles elles forment monolithe (Nervure ou mur en BA), soit par des murs sur lesquels elles reposent. Eventuellement ces dalles peuvent présenter des bords libre et des appuis quasi-ponctuels, elles sont supposées ne comporter que des armatures parallèles à leur feuillet moyen.

Les dalles solidaires de leurs appuis sont considerées comme appuyées au droit des parements des élements porteurs, si ceux-ci sont d'épaisseur constante (dalles champignons).

2) Dalles utilisées comme Hourdis de compression

La détermination et la justification des dalles en tant que telles peuvent faire abstraction de leur rôle eventuel de tables de compression des poutres.

Il est à signaler qu'on traite habituellement le hourdis de compression d'une poutre indepandamment de son rôle en tant que dalle. Cependant, dans les zones où un hourdis associé à une nervure peut être mis en traction du fait de la flexion de cette dernière, il convient de renforcer les armatures du hourdis parallèle à la nervure par rapport à ce qu'exigerait son utilisation en tant que dalle.

3) Procèdès de calcul apporchés

- les dalles rectangulaires appuyées sur leur côtés dont le rapport des portées est inférieur à 0,40 (ou superieur à 2,5) et qui ne sont soumises qu'à des charges reparties, peuvent être calculées à la flexion comme des poutres dans le sens de la portée. On doit tenir compte cependant de ce que les moments d'encastrements sur les petits côtés atteignent des valeurs du même ordre que sur les grands côtés.

- Les dalles rectangulaires encastrées (totalement ou partiellement) peuvent être calculées à la flexion sur la base des efforts qui s'y developperaient si elles étaient articulées sur leur contour.

Les moments de flexion maximaux calculés dans l'hypothèses de l'articulation peuvent être reduit de 15 % à 25 % selon les conditions d'encastrement.

Les moments d'encastrements sur les grands côtés sont calculés --respectivement au moins à 40 % et 50 % des moments flechissant maximaux évalués dans l'hypothèse de l'articulation , on doit cependant tenir compte de ce que les moments

d'encastrements sur les petits côtés atteingnent des valeurs même ordre que sur les grands côtés.

Lorsqu'il s'agit de la portée principale, si on designe par Mo le moment maximal calculés dans l'hypothèse de l'articulation, par Mw et Me les valeurs absolues prises en compte pour les moments sur appuis (de gauche et de droite) et par M. le moment maximal consideré en travée, on doit vérifier l'inégalité :

4) Dispositions constiructives

Pour les dalles dont l'epaisseur est comprise entre 0,12 et 0,30m on applique les règles suivantes :

a) le taux des armatures dans chaque direction doit être moins égal à :

- 0,0012 : s'il s'agit de ronds lisses (FeE 215) - 0,0008 : s'il s'agit de barres de hautes adherence

(classe Fe E 400)

- 0,0006 : s'il s'agit de barres de classe FeE 500 (treilles sondés).

Lorsqu'il s'agit d'une dalle rectangulaire, les armatures au petit côté doivent presenter un pourcentage au moins égal aux valeurs ci dessus multipliées pour le facteur (3-1)/2, expression dans laquelle e designe le rapport du petit côté au grand côté.

- b) Les armatures disposées suivant 2 directions perpenduculaires sont telles (en chaque point) que le rapport de la section armant la direction moins sollicitée (armatures de repartition) à celle amant la direction orthogonale (la plus sollicitée) est au moins égal à :
 - 1/3 : si les charges appliquées comprennent des efforts concentrés.
 - -- 1/4 : dans le cas contraine
- c) l'Ecartement des armatures d'une même nappe ne doit pas dépasser les valeurs du tableau suivant dans lequel h disigne l'épaisseur de la dalle.

DIRECTIONS	CHARGES REPARTIES SEULEMENT	CHARGES CONCENTREES
Direction la plus sollicitée	3h et 33cm	2h et 22cm
Direction L à la plus sollicité	4h et 45cm	3h et 33cm

- d) les Aciers armant à la flexion 🖛 la région centrale d'une dalle sont prolongées jusqu'aux appuis
 - Dans leur totalité si la dalle est soumise à des charges concentrées mobiles.
 - . à raison d'un sur deux au moins dans le cas contraire
- armatures prolongées jusqu'aux appuis y sont _ancrées au delà du contour therique de la daile dans le cas d'un T.S, cet ancrage peut ne comporter qu'une soudure à condition que la dalle ne soit pas soumise à des charges concentrées mobiles provoquants des effets dynamiques sensibles ou un pourçonnement important.

Sur les parties du contour d'appui où pourraient developper des moments d'encastrements pariels, on doit prévoir des armatures "en chapeau" capables d'équilibrer un moment de signe contraire au moment de flexion maximal de la région centrale et d'une valeur au moins égale à 0,15 de ce dernier.

5) Dimensionnement d'une dalle

a) Determination de l'apaisseur

L'epaisseur minimale d'un hourdis coulé en place est de :

- cm : s'il est associé à des entrevous resistants ou une protection auxilliaire équivalente
- 5 cm : dans les autres cas.

L'épaisseur ho est fixée de façon à éviter :

- 1) les flèches excessives
- 2) le poinçonnement sous charges localisées
- 3) L'emploi des armatures de compression4) l'emploi des armatures d'effort tranchant.

Les épaisseurs courantes sont de 8 à 12 cm pour les planchess de batiments, 16 à 20 pour les hourdis de ponts (la condition de sous la Roue BR étant determinante pour ces poinconnement derniers).

1°) Conditions relatives aux flèches

Dans les batiments, la flèche admissible depend des élements portés (cloisons, revêtements etc..) les règles BAEL admettent qu'il n'est pas indispensable de proceder au calcul des Flèches si les conditions suivantes sont réalisées.

a) Mx et My étant les moments maximaux en travée par largeur unité dans le sens Lx et Ly de la dalle supposée non encastrée sur appuis et non continue au-delà de ses appuis My). et Mt le moment en travée par bande de largeur unité dans le sens Lx, compte tenu des effets d'encastrement ou de continuité,

b) A étant la section des armatures tendues par bande de largeur b , d leur hauteur utile, et fe leur limite d'elasticité ; le pourcentage p= A est au plus égal à 2/fe

$$P = \frac{A}{bd} \ge \frac{2}{fe}$$
; fe en HPa

2° / Condition relative au poinconnement

Sous l'action de force localisées, il y a lieu de vérifier la resistance des dalles au poinçonnement par effort tranchant, cette vérification s'effectue comme suit :

- Dans le cas d'une charge localisée éloignée des bords de la dalle, on admet qu'aucune armature d'effort tranchant n'est requise, si la condition suivante est satisfaite :

= charge de calcul vis à vis des E.L.U
: épaisseur totale de la dalle
UL: perimètre du contour au niveau deu feuillet

- Dans le cas contraire, on considère le contour U parallèle Uc le plus éloigné de celui-ci pour lequel 📞 🗲 o ou S fet et on dispose des armatures d'effort tranchant dans toute la zone intérieure à ce perimètre.

3°/ <u>Condition relative au non emploi d'armatures de compression</u>

La hauteur utile correspondant à la direction du plus grand moment flèchissant Mmax doit être telle que le moment résistant du Béton soit au moins égal au moment sollicitant.

4°/ Condition relative au non emploi d'armatures d'efforts tranchants

Les règles BAEL admettent qu'aucune armatures d'efforts tranchants n'est requise si les conditions suivantes sont remplies

- la pièce concernée est batonnée sans reprise sur toute son épaisseur
- la contrainte tangente & est au plus égale à 0,05 fcj

Dans les autres cas, on dimensionne les armatures d'effort tranchant de la manière indiquée pour les poutres.

Les valeurs limites de la contrainte tangente o sont celles données pour les poutres à admettres d'ames droites multipliées par :

19 h si h, 0,30m

b - Determination des armatures

1) <u>Disposition</u> <u>des armatures</u>

Les armatures dans le champs resistant aux moments flèchissant positifs sont disposées en quadrillage d'espacement constant dans chaque direction les barres parallèles à la direction du petit côté Lx sont placées en dessous (1° lit).

Dans le cas d'un Hourdis inférieur ou égal à 7cm et en l'abscence de charge localisées importantes, il est possible de ne prévoir qu'une nappe d'armatures.

2) Condition de non-fragilité et pourcentage minimal

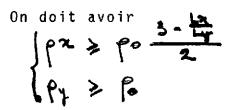
Les conditions de non-fragilité et de pourcentage minimal s'enoncent comme suit :

Dans une dalle appuyée sur 4 côtés, les armatures normales à toute section fransversale soumise à la flexion simple ou composée et susceptibles d'être tendue doivent présenter la

section minimale définie ci-après :

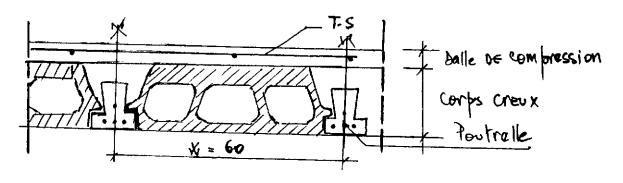
soient . ho : les pourcentages définies auparavant mais rapportés à l'épaisseur de dalle

- . Lx et Ly dimensions de la dalle avec Lx \leq Ly . $\P x$ et $\P y$ les pourcentages minimaux d'acier dans le sens xet dans le sens y



III Planchers à poutrelles préfabriquées

1° / Constitution:



De tels planchers sont constitués, outre les poutrelles préfabriquées

- Soit d'un hourdis coule en place sur des entrevous terre cuite ou béton prenant appui sur les poutrelles.
- soit d'un hourdis couێ en place sur un coffrage qui peut être pardu (entrevou leger...)
- soit d'un houdis coulé en place sur une prédalle en béton armé
- soit d'un hourdis préfabriqué sur toute son épaisseur liaisonné avec les poutrelles par des clavetages coulés en place

2° / Règles Générales

- La liaison entre élements préfabriqués en béton coule en place doit assurer le nonolithisme de l'ensemble pour les efforts à transmettre, ce qui necessite des aciers de couture sur toute la surface de reprise.

- Les poutrelles préfabriqués doivent être phase de construction compte tenu de leurs dispositifs d'étaiemen Lorsqu'il est prévu des étais intermédiaires, on admet couramment de ne pas tenir compte de ces phases de constructions justification de l'ouvrage terminé.

Pour la justification des poutrelles préfabriquées en phase de construction, on considère l'effet des poids des ouvriers, des matériaux et des appareils.

Dans les cas les plus courants, on peut prendre outre le contre de charge localisée au charge localisée au nluc centre de chaque portée entre étais dont l'intensité est la plus centre de chaque portée entre étais dont l'intensité ést la grande des 2 valeurs 1000 N et 500N/m de portée entre étais.

- les poutrelles posées sans étais intermèdiaires sont étudier en tenant compte de la succession des phases constuction. de
- affections d'efforts tranchants dans la poutrelle sont à effectuer conformement aux prescriptions normales en des dimensions de la section de la

3° / Méthode de calcul a) Armatures de coutures & d'efforts tranchants

- entre les poutrelles préfabriquées et le béton coute en place et entre les poutrelles pretabriquees et le deton coute en place et poutrelles sous ramatures d'efforts tranchants dans les
- Les poutrelles appartienent à des planchers der aucune protection
- La distance entre les arêtes superieures des poutrelles et es entrevous n'est pas inférieure à 4 cm
- uteur utile de la poutrelle en phase finale et pour d, la tite largeur de cette poutrelle reste inférieure à 0,02 fc28

- Le hourdis doit avoir une épaisseur minimale de 4cm il est dé
- 20 cm (5 p.m) pour les armatures perpenduculaires aux Nervures 30 cm (3 p.m) pour les armatures parallèles aux nervures

La section des armatures doivent normalement satisfaire aux conditions définies ci-après :

Quand l'écartement entre axes des nervures est au plus égal à 50cm, la section des armatures perpenduculaire aux nervures exprimée en centimètre carré par metre lineaire doit être au moins égale à 👐/{e

▶ fe etant la limite elastique des aciers utilisés en MR.

Quand l'écartement Centre axes des nervures est compris entre 50 et 80 cm, la section A des armatures perpenduculaire aux nervures doit être au moins égale à :

A : Exprimé en cm/ml

1 : Exprimé en cm

Quant aux armatures parallèles aux nervures autres que les armatures supérieures de ces dernières, elles doivent avoir une section / ml au moins égale à la moitié de celles des armatures perpenduculaires.

d) Déformations

Lorsqu'il est prévu des étais intermèdiaires, on peut cependant se dispenser de donner une justification de la déformabilité à condition que le rapport

h = étant hauteur totale y compris la dalle de compression

l = portée libre
Mt= moment flèchissant maximal en travée.

sous reserve que le pourcentage d'armatures $e^{-\frac{A}{b \cdot d}}$ soit at plus égal à:

De plus, cette tolerance autorisant à ne pas justifier la rigidité, n'est valable que pour les poutrelles pour lesquelles le rapport de est au moins égal à 1/22,5

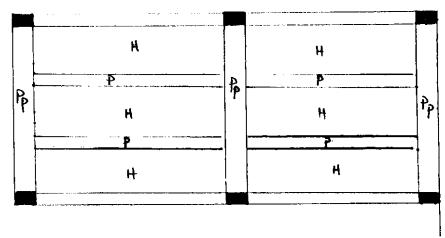
IV Plancher Nervuré

1 - Constitution

planchem nervuré se compose d'un hourdis H de poutrelles sur lesquelles viennent s'appuyer le hourdis et de poutres principales Pp recevant les poutrelles et reposant elles mêmes

sur des murs en maçonnerie ou des pilliers.

Le Hourdis doit avoir une épaisseur minimale de 5 cm.



2)Calculs

- Plancher à surcharges moderées

Calcul identique au chapitre de la méthode forfitaires

- Plancher à surcharge importants

Si une des conditions prévue au chapitre prècedent n'est pas remplies, on calculera le plancher en tenant compte de la continuité (méthode RDM ou méthode de Caquot)